

# Finances 2025

## Fonctionnement 2025

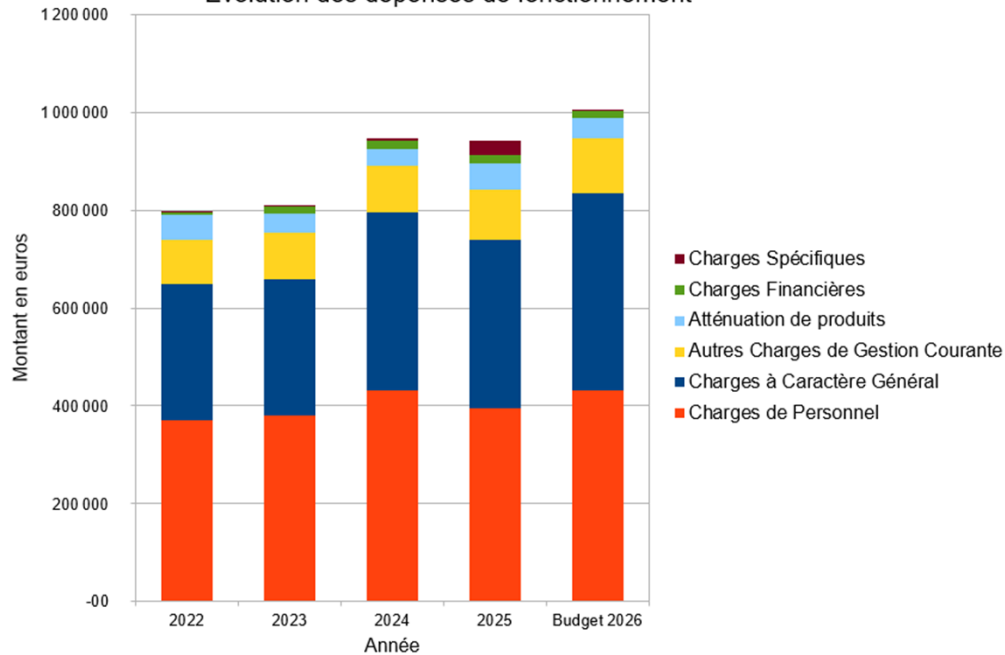
Depuis 2020, la commune dégage une capacité d'autofinancement. En 2025, celle-ci atteint 233 168 €, soit 19,36 % des recettes de fonctionnement. Cette capacité permet de financer une partie de nos investissements sans recourir à l'emprunt.

Malgré la hausse des coûts de l'électricité, du fioul et de diverses prestations de services, les charges à caractère général sont en légère diminution. La maîtrise des dépenses, notamment sur les postes variables, demeure une priorité constante de la municipalité.

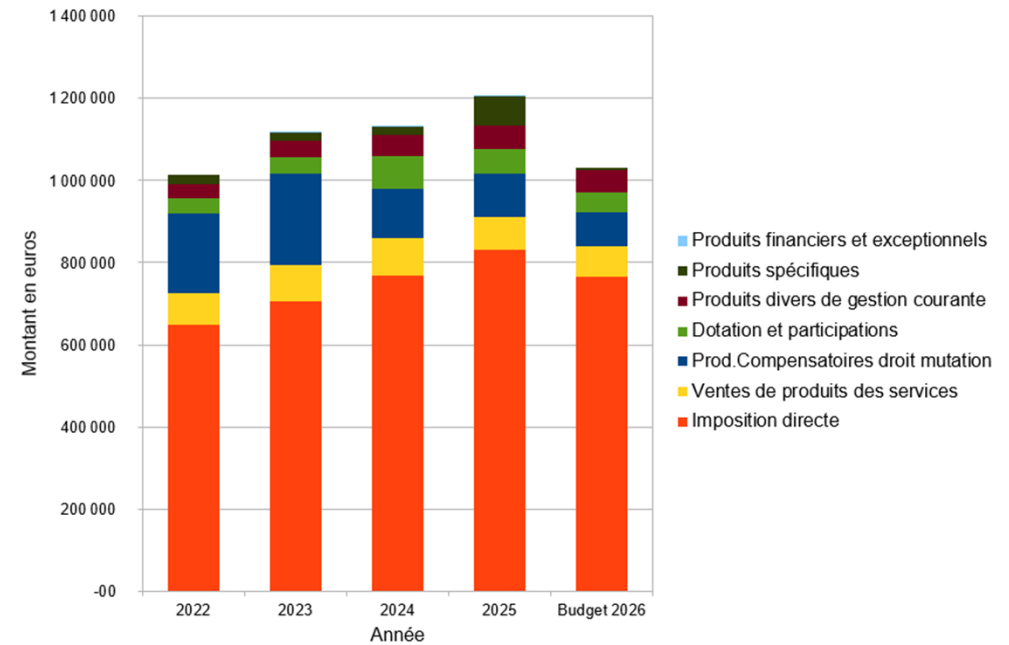
Les charges de personnel représentent 42 % des dépenses de fonctionnement en 2025, contre 46 % l'année précédente. Les intérêts de la dette, quant à eux, ne représentent que 1,82% des dépenses de fonctionnement.

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), versée par l'État aux collectivités, a été supprimée pour la commune en 2024. À titre de comparaison, la commune percevait 132 676 € en 2013 ; le dernier versement, en 2023, s'élevait à seulement 1 713 €.

Evolution des dépenses de fonctionnement



Evolution des recettes de fonctionnement



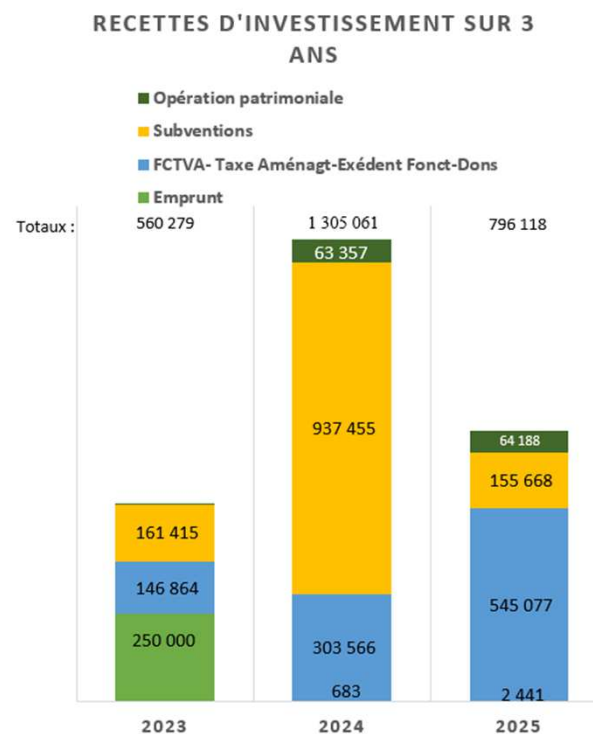
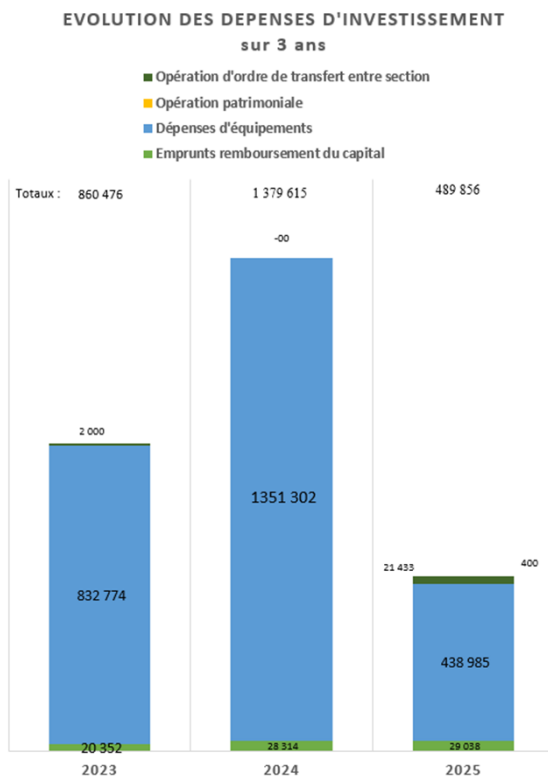
## Investissements 2025

Depuis juillet 2024, les services municipaux sont installés dans la nouvelle mairie. Le règlement définitif des travaux est intervenu en 2025 pour un montant de 90 000 €.

Une grande partie des investissements inscrits au budget a été réalisée :

- travaux dans l'ancienne mairie, désormais louée à une assistante maternelle ;
- modernisation de l'éclairage public de l'ensemble de la commune en LED, ainsi que celui du terrain de football ;
- travaux à la salle des fêtes ;
- travaux pour l'école ;
- travaux de voirie et sur les bâtiments communaux.

Ces investissements sont financés grâce aux subventions obtenues et à l'autofinancement dégagé par la commune. L'encours de la dette s'établit à 616 € par habitant.



## Evolution de la capacité d'autofinancement (CAF)

